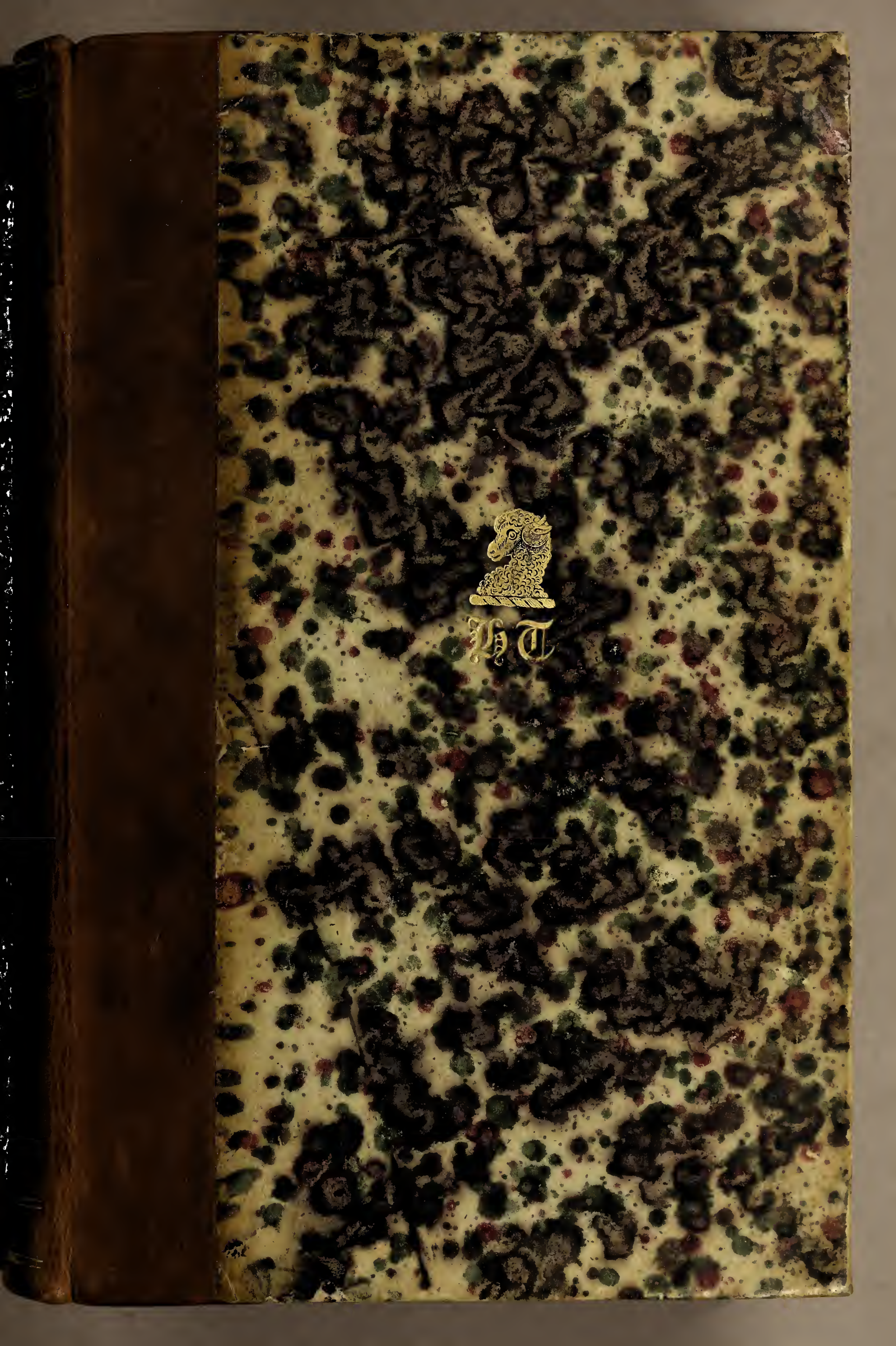
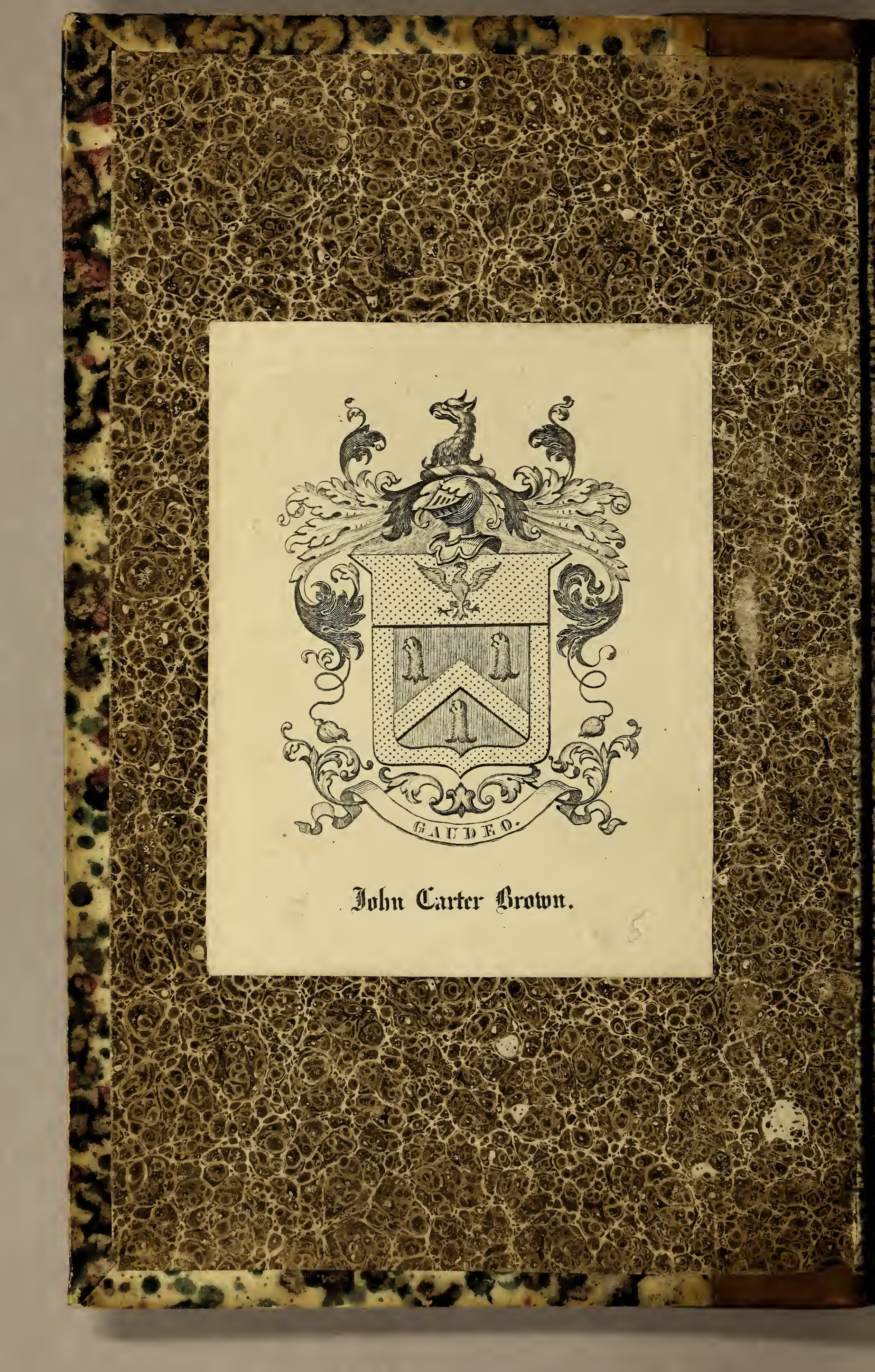
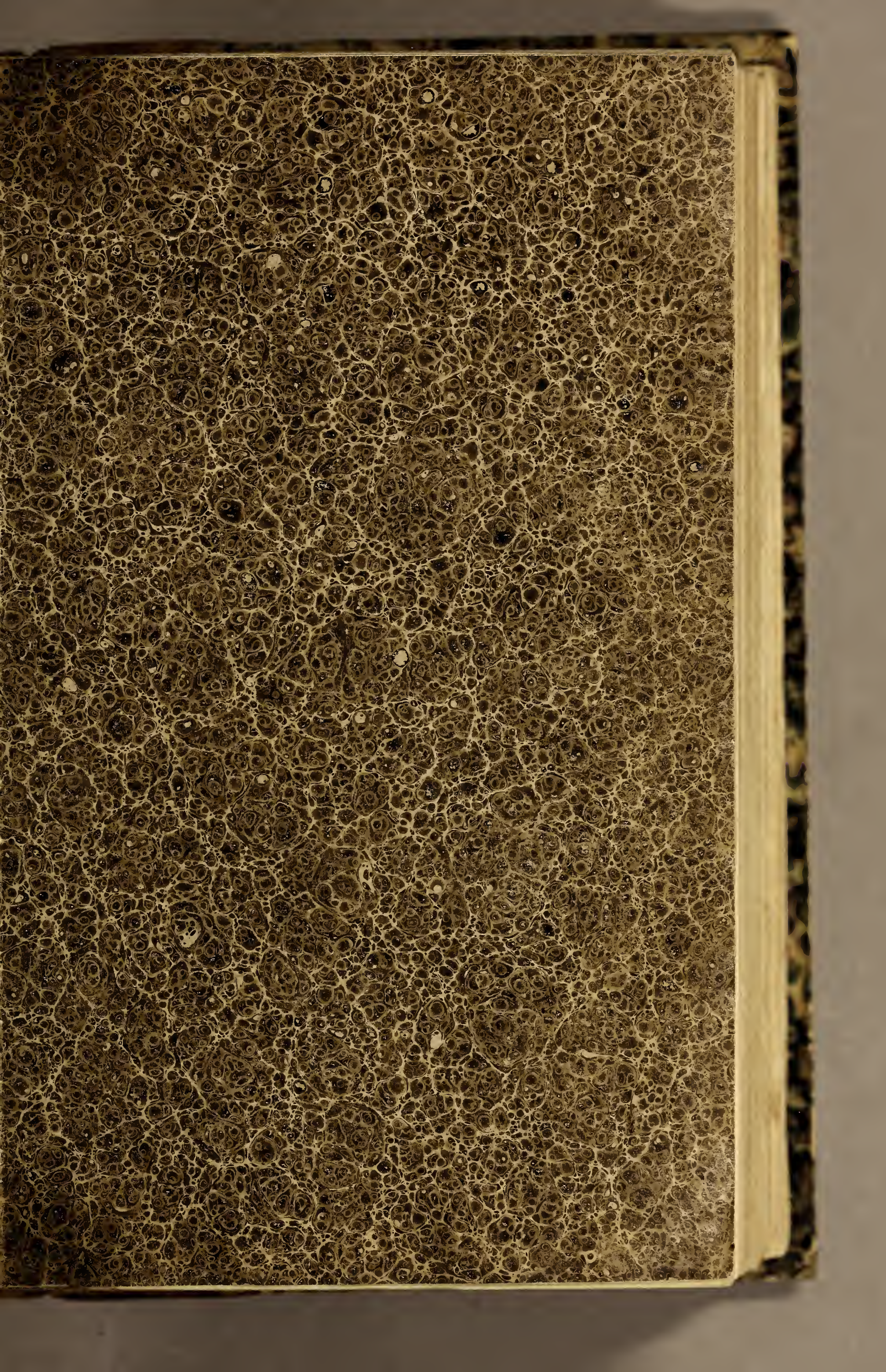

HT


GAUDEO.
John Carter Brown.
5



No. 1. Aux Colons de St. Domingue. Paris. 1789.
2. Precis remis par M le Marquis de Gouy D'Arcy. . Versailles. 1789.
3. Correspondance de M. le Marquis du Chilleau. . . . (Paris) 1789.
4. Supplique et Petition des Citoyens de Couleur. . . (— " —) 1789.
5. Précis remis par les Deputés de St. Domingue . Versailles. 1789.
6. Observations de M de Cocherel. Paris 1789
7. Approvisionnement de St. Domingue . . . Versailles. 1789
8. Replique des Deputés — " — 1789
9. Eclaircissements sur la demande des Deputés de St. Domingue (" — 1789)
10. Addresse à l'Assemblée nationale . . . . . (S. l. . 1789)
11. Edit du Congres des Etats-Unis: (sur le Scioto) . . Paris — 1789
× 12. Lettre des Citoyens de Couleur " — 1789
13. Precis des gemissemens des Sang-melés . . . . " . 1789
14. Observations d'un habitant des Colonies. . . " — 1789.
× 15. Lettre des Citoyens de Couleur " — 1789
16 Brissot Memoire sur les Noirs " 1789
19 ~~17~~ Opinion de M. Malouet (— " 1789)
20 ~~18~~. Observations sur un Pamphlet. (" 1789)
21 Nouvel exposé Paris, S.d.
17, 18 Supplements to two newspapers Jan. 14 + Jan. 8, 1790



NOUVEL EXPOSÉ

De l'état présent, et des besoins des Missions confiées aux Missionnaires envoyés par le Séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

NOUVEL EXPOSÉ

De l'état présent, et des besoins des Missions confiées aux Missionnaires envoyés par le Séminaire des Missions-Etrangères de Paris.

I. Noms des Missions, leur étendue, et le nombre des chrétiens qu'on y compte.

Le Séminaire des Missions-Etrangères établi à Paris, rue du Bac, envoie des missionnaires dans les cinq Missions suivantes : le Tong-king, la Cochinchine, le Su-tchuen en Chine, Siam et Pondichéry.

1°. Le royaume du Tong-king est partagé par un grand fleuve en deux portions à peu près égales, l'une à l'orient, l'autre à l'occident. Les missionnaires françois sont chargés de la partie occidentale, on y compte environ 180,000 chrétiens; la partie orientale, où il y a plus de 150,000 chrétiens, est confiée à des religieux dominicains espagnols.

2°. La Mission de Cochinchine comprend toute la Cochinchine où il y a plus de 80,000 chrétiens, et le royaume du Camboge où il n'y en a que quelques centaines.

3°. La Mission du Su-tchuen, en Chine, comprend les trois provinces du Su-tchuen, de l'Yun-nan et du Kouei-tcheou. Chacune de ces provinces est aussi étendue et aussi peuplée qu'un vaste royaume; il n'y avoit en 1784 dans toute cette Mission que 15,000 chrétiens. En 1814

leur nombre s'élevoit à 60,000, dont plus de 55,000 dans la seule province du Su-tchuen; depuis la cruelle persécution qui s'alluma dans cette province en 1814, et qui s'est étendue à tout l'empire de Chine, le nombre des fidèles est sensiblement diminué.

4°. La Mission de Siam renferme les royaumes de Siam et de Quéda, et plusieurs îles qui en dépendent, dont une des principales est l'île du Prince de Galles, autrement dite Pulo-pinang, dans le détroit de Malaca. Les chrétiens de cette Mission sont en petit nombre, mais très-dispersés; ce qui rend fort pénible la visite des chrétientés.

5°. La Mission de Pondichéry ou du Carnate, à la côte Coromandel, comprend plus de 50,000 chrétiens dispersés dans plusieurs royaumes, dans une étendue de plus de deux cents lieues de long.

II. Nombre des Missionnaires et des Prêtres du pays.

1°. Le Tong-king occidental a deux évêques, l'un vicaire apostolique âgé de 68 ans, l'autre son coadjuteur âgé de 63 ans, l'un et l'autre très-infirmes; deux autres missionnaires françois, dont l'un est en Mission depuis 32 ans, et accablé d'infirmités, l'autre est arrivé au Tong-king en 1819; et 90 prêtres tong-kinois, dont plusieurs sont hors d'état de travailler.

2°. Il y a en Cochinchine deux évêques, l'un vicaire apostolique âgé de 75 ans, et en Mission depuis 46 ans, l'autre, son coadjuteur, âgé de 62 ans; deux prêtres françois, l'un si infirme qu'il ne peut plus rien faire, l'autre arrivé en Cochinchine en 1819, et une trentaine de prêtres cochinchinois.

3°. Depuis le martyre de Mgr. Dufresse, évêque de Tabraca, en 1815, et la mort de son coadjuteur Mgr. Florent, évêque de Zéla, décédé en décembre 1814, au Tong-king, où il s'étoit retiré pour échapper aux recherches des persécuteurs, il ne restoit au Su-tchuen que deux missionnaires européens; l'un d'eux,

M. Fontana, a été nommé évêque de Sinite et vicaire apostolique. Mgr. Pérocheau, sacré évêque de Maxula, à Paris, en 1818, et envoyé pour sacrer ce prélat, étoit encore au Tong-king au mois d'août 1819. Il y a lieu de croire qu'il est maintenant au Su-tchuen (1).

Il y avoit au commencement de 1814 vingt-sept prêtres chinois dans la même Mission; deux moururent cette même année, avant que le feu de la persécution s'allumât : dix autres au moins ont été victimes de la persécution (2).

4°. La Mission de Siam a un évêque vicaire apostolique qui n'a point de coadjuteur, et un prêtre françois qui réside ordinairement dans l'île du Prince de Galles. Elle a aussi quatre ou cinq prêtres du pays.

5°. La Mission de Pondichéry a un évêque qui a le titre de supérieur de la Mission, cinq prêtres françois, dont deux sont âgés de 72 ans, et cinq prêtres indiens.

III. Des séminaires et colléges établis dans les Missions.

Le moyen le plus efficace de faciliter et de maintenir le progrès de la foi catholique dans les contrées idolâtres, est d'y former des prêtres naturels du pays; aussi c'est à quoi s'appliquent constamment les missionnaires françois: pour cela ils établissent autant de séminaires et de colléges qu'ils le peuvent.

1°. Il y a dans le Tong-king deux colléges où l'on enseigne le latin, et un séminaire où l'on enseigne la théologie. Ci-devant ces trois établissemens étoient sé-

---

(1) Deux jeunes prêtres partis de France en 1817, destinés l'un pour le Su-tchuen, l'autre pour le Tong-king, sont morts de maladie, l'un en Cochinchine, l'autre au Tong-king.

(2) Deux de ces prêtres ont été étranglés; trois sont morts en prison; un autre est mort de maladie en fuyant les persécuteurs; trois ont été condamnés à l'exil perpétuel en Tartarie; et un a été condamné à porter la cangue toute sa vie.

parés, et chacun d'eux avoit à sa tête un missionnaire françois. Maintenant, faute de missionnaires, le séminaire a été réuni au grand collége; un missionnaire françois dirige l'un et l'autre, et un prêtre tong-kinois prend soin de l'autre collége. Le défaut de fonds a aussi mis dans la nécessité de diminuer le nombre des étudians. Il n'y a maintenant que 25 théologiens, tandis que précédemment il y en a eu jusqu'à 40. Le grand collége, qui avoit ordinairement 80 écoliers, n'en a plus que 50; il y en a 30 dans l'autre collége, qui en avoit souvent plus de 40.

2°. Il y a en Cochinchine un séminaire où l'on enseigne le latin et la théologie, et un collége où l'on n'enseigne que la langue latine. Le vicaire apostolique craint toujours d'être forcé par son extrême pauvreté d'abandonner ces deux établissemens.

3°. La Mission du Su-tchuen avoit un séminaire peu nombreux et insuffisant pour les besoins de cette Mission. Ce séminaire fut entièrement détruit en 1814, et ne pourra d'ici à long-temps être rétabli, parce que la persécution dure encore, et que les fonds manquent. L'unique ressource de la Mission du Su-tchuen, pour avoir des prêtres du pays, est dans un séminaire établi dans l'île du Prince de Galles, autrement dite Pulo-Pinang. Deux missionnaires, dont un a travaillé long-temps en Chine, y instruisent environ vingt élèves chinois (1). Mais pourra-t-on soutenir les dépenses qu'il nécessite? Il en coûte beaucoup pour les voyages des écoliers, tant pour passer du Su-tchuen à Pulo-Pinang, que pour retourner dans leur patrie. Il fait beaucoup plus cher vivre dans cette île qu'en Chine. Des maisons, dont le loyer formoit presque le seul revenu de ce séminaire, furent brûlées en 1812, et n'ont point encore été rebâties; il faudroit plus de vingt mille francs pour les recons-

(1) Ce séminaire avoit été établi afin de servir pour toutes les Missions. Mais jusqu'à présent il n'y a eu que la Mission du Su-tchuen qui en ait profité, et à laquelle il soit nécessaire.

truire. Sans le secours de la Providence ce séminaire ne peut subsister long-temps. Les missionnaires du Sutchuen désireroient pouvoir établir au Tong-king un séminaire de Chinois. Il en coûteroit beaucoup moins pour y envoyer et y nourrir les élèves; mais les fonds manquent pour exécuter ce projet.

4°. Les Missions de Siam et de Pondichéry ont aussi chacune un séminaire, pour y élever quelques sujets destinés au sacerdoce : la première à Bancok, capitale du royaume de Siam, la seconde à Pondichéry.

IV. Des catéchistes.

Il y a dans les Missions deux espèces de catéchistes, les uns sont attachés à une chrétienté, les autres sont attachés aux missionnaires ou aux prêtres du pays. Les premiers sont des chefs de famille zélés, instruits, et d'un âge mûr; ils sont choisis par les missionnaires. En Chine et en Cochinchine, il y en a un ou plusieurs dans chaque chrétienté; il n'y en a point de cette espèce au Tong-king; leurs fonctions sont de présider aux assemblées de leur chrétienté, d'instruire les néophytes et les catéchumènes, de faire le catéchisme aux enfans, de baptiser les petits enfans en cas de nécessité, de veiller à ce que le bon ordre et la discipline de l'Eglise s'observent parmi les chrétiens. En général ces catéchistes ne sont point à la charge des missionnaires; mais, comme ils sont souvent obligés de donner pendant assez long-temps l'hospitalité à des prosélytes nouvellement convertis à la foi, qui viennent se faire instruire des prières, des dogmes et des préceptes de la religion chrétienne, il faudroit qu'on pût les aider à supporter cette dépense : autrement les nouveaux prosélytes, ne trouvant personne pour les instruire, oublient bientôt les premières impressions de foi qu'ils ont reçues, et retournent à leurs superstitions.

Les catéchistes de la seconde espèce sont des célibataires qui se donnent entièrement au service des Mis-

sions. Ils sont entretenus par les missionnaires ou par les prêtres indigènes auxquels ils sont spécialement attachés. Leur office est de servir les prêtres dans l'administration des sacremens, de visiter les chrétientés, d'instruire les chrétiens, de prêcher la foi aux infidèles, de les disposer au baptême sils veulent se convertir; chaque missionnaire et chaque prêtre du pays en a plusieurs à sa disposition. Il y en a dans le Tong-king occidental environ 400. Outre ce grand nombre de catéchistes, près de 1000 jeunes gens, également attachés au service de la Mission, sont nourris et entretenus à ses frais. Les uns sont à la suite des missionnaires et des prêtres, les autres restent chez les prêtres du pays sous la direction d'un ancien catéchiste chargé de leur instruction. Ceux qui ont de la facilité pour apprendre le latin, sont envoyés dans un des colléges, les autres sont faits catéchistes. Pour être reçus catéchistes, il faut qu'ils soient âgés de 25 ans, qu'ils aient demeuré au moins dix ans à la suite d'un missionnaire ou chez un prêtre du pays, qu'ils aient subi divers examens et récité par cœur plusieurs livres qui contiennent des modèles d'instructions pour prêcher la religion aux infidèles, pour réfuter leurs superstitions, et pour disposer les fidèles à recevoir dignement les sacremens (1).

RÉFLEXIONS.

De l'exposé qu'on vient de faire de l'état des Missions, il résulte évidemment que sans un renfort d'ou-

---

(1) Il y a aussi dans les missions des communautés de religieuses d'une vie très-austère et très-régulière. On en compte environ 42 dans le Tong-king occidental, 10 dans la Cochinchine, la plupart composées au moins de 40 religieuses Dans les temps de persécution lorsque ces vierges chrétiennes ne peuvent plus rester en communauté, elles se dispersent deux à deux dans leurs familles, et se consacrent aux bonnes œuvres.

vriers évangéliques, et sans les secours de la charité des fidèles, elles ne peuvent subsister.

I. Dans cinq Missions toutes d'une étendue immense, dans lesquelles on compte plus de 300,000 chrétiens, il reste à peine vingt missionnaires européens, presque tous accablés sous le poids des années, du travail et des infirmités. Il y avoit dans ces mêmes Missions en 1792 plus de 60 missionnaires, et ce nombre ne suffisoit pas : à quel danger d'une ruine prochaine ne sont-elles donc pas exposées, s'il leur faut attendre long-temps de nouveaux ouvriers évangéliques! Elles ont à la vérité des prêtres du pays : mais 1°. plusieurs de ces Missions en ont fort peu; 2°. les prêtres indigènes ne sont nullement propres au gouvernement. Ils ont des talens, de l'esprit, de la piété; ils s'acquittent de leurs fonctions avec zèle et avec fidélité; ils font beaucoup de bien dans une paroisse, tant qu'ils sont dirigés et surveillés par des missionnaires européens; mais ils ont l'esprit et le caractère trop légers pour être capables de gouverner en chef toute une Mission. Ils respectent beaucoup les missionnaires européens, et leur obéissent volontiers; ils n'auroient pas le même respect et la même subordination envers des supérieurs ecclésiastiques tirés du milieu d'eux. Trop éloignés, trop pauvres, et trop entourés d'obstacles et de difficultés, ces supérieurs ne pourroient entretenir avec le saint Siége, centre de la communion catholique, une correspondance habituelle, sans laquelle il leur seroit moralement impossible de conserver l'unité de la foi, de maintenir la vigueur de la discipline, et de réformer les abus. Si ces contrées cessoient de recevoir des missionnaires d'Europe, le christianisme y seroit donc bientôt anéanti ou étrangement défiguré, les néophytes retourneroient au culte des idoles, ou, séduits par de faux docteurs, ils se laisseroient entraîner dans des hérésies ou des schismes; la parole de vie ne seroit plus annoncée aux infidèles. Dieu veut le salut de ces peuples; sa Providence ne leur a point encore fourni les

moyens de se sauver, sans le secours des missionnaires envoyés du milieu des nations plus anciennes dans la foi : dans le danger où ils sont de se perdre, ils appellent à leur secours des hommes apostoliques. Ah ! puisse la voix de tant de milliers de chrétiens, de tant de millions d'idolâtres, retentir jusqu'au milieu de nous, et se faire entendre surtout aux ecclésiastiques que Dieu appelle intérieurement à ce ministère de charité!

Mais, dit-on, la France elle-même manque de prêtres, la religion s'y perd à vue d'œil; c'est en France que l'on doit songer à faire des Missions, et à rétablir la religion avant d'aller la porter à des peuples étrangers. Il est malheureusement trop vrai qu'une disette effrayante de ministres des saints autels désole le royaume appelé très-chrétien. Nous déplorons cette disette de prêtres et ses funestes résultats. Mais, quelque grands que soient à cet égard les besoins de la France, peuvent-ils entrer en comparaison avec ceux des Missions? Celles-ci sont menacées d'une ruine prochaine et entière, si elles ne reçoivent promptement de nouveaux ouvriers; mais un petit nombre de prêtres suffit pour les préserver de ce malheur. La France leur cédant quelques apôtres se croiroit-elle pour cela menacée de perdre la foi? Ah ! ce seroit bien peu connoître les ressources admirables de la Providence et les effets de la charité infinie de Dieu, que de craindre qu'il retire entièrement ses grâces et sa religion à une Eglise qui, dans son indigence même, se trouve encore assez riche pour voler au sécours de peuples séparés d'elle par des mers immenses, mais qui ne lui sont point étrangers. Tous les chrétiens, en quelque lieu qu'ils soient, ne forment-ils pas un peuple unique, *sans distinction,* comme dit l'Apôtre, *de Juif, de Barbare, de Scythe, d'esclave, d'homme libre, et où Jésus-Christ est tout en tous* (1)? L'Eglise de France

---

(1) Ep. de saint Paul aux Coloss. ch. III, ℣. 2.

ne peut regarder comme des objets étrangers à sa charité des Missions formées par des hommes apostoliques, sortis de son sein, fécondées par leurs travaux et leurs sueurs, et illustrées par le martyre de plusieurs d'entr'eux; ni des peuples qui doivent à sa charité et à sa sollicitude le bienfait inestimable d'avoir connu l'Evangile. Elle regarde sans doute ces peuples comme ses enfans adoptifs, comme des conquêtes glorieuses capables de la consoler de la défection d'un grand nombre de ses enfans qui périssent, parce qu'ils rejettent la lumière qui luit à leurs yeux, et les secours spirituels qu'ils ont à leur portée. Pourroit-elle consentir à laisser retomber sous le joug du démon ces ames qu'elle a conquises à Jésus-Christ, et dont la conquête est le fruit de tant d'années et de travaux? Eh! qu'y a-t-il de plus propre à attirer les bénédictions célestes sur l'Eglise de France en général, et sur un diocèse en particulier, quel le sacrifice volontaire de quelques prêtres, que Dieu, par une grâce spéciale, appelle à un ministère si saint et si laborieux?

Au reste plus ce ministère est relevé et pénible, plus il exige une vocation toute particulière; cette vocation est nécessairement rare: quitter patrie, parens, amis, renoncer à toutes les aises et commodités de la vie, se condamner aux sacrifices les plus pénibles, à des privations et à des fatigues continuelles, s'exposer à toutes sortes de dangers et de persécutions, à la prison, à la mort, etc., voilà la vie d'un missionnaire qui va prêcher la foi catholique aux infidèles. La nature n'y trouve nullement son compte, elle ne peut inspirer un tel dévouement; c'est pourquoi l'on n'a guère sujet de craindre l'illusion dans les ecclésiastiques qui, après avoir beaucoup prié Dieu et consulté un directeur sage et éclairé, suivent une inclination forte et persévérante pour les Missions, un désir ardent de s'y consacrer, qui s'augmente et se fortifie malgré les épreuves et les obstacles. Que penser au contraire de ceux qui, écoutant la voix de la chair et du sang, ou cédant

aux répugnances de la nature, étouffent en eux ce pieux désir? que penser des personnes qui s'opposeroient à la vocation bien marquée d'un ecclésiastique pour les Missions? Il est juste, il est nécessaire d'éprouver cette vocation : aussi les directeurs du séminaire des Missions-Etrangères, bien convaincus du danger qu'il y auroit d'envoyer dans les Missions un sujet que Dieu n'y appelle pas, ne négligent aucune des précautions nécessaires pour s'assurer de la vocation des sujets qui se présentent. Ils ne leur dissimulent ni la grandeur du sacrifice qu'ils auront à faire, ni les devoirs et les dangers attachés à l'état auquel ils aspirent. Ils ne font partir aucun sujet dont la vocation leur paroît équivoque. Une grande science, des talens rares, sont très-utiles à un missionnaire qui a d'ailleurs toutes les qualités requises : mais ces deux choses ne sont point absolument nécessaires. Le degré de science nécessaire à tout bon prêtre, et des talens médiocres, suffisent à un missionnaire, pourvu qu'il y joigne un jugement droit et sain, un esprit docile, une piété solide, fondée sur l'humilité, et animée de l'esprit d'oraison, un zèle actif et prudent, un caractère constant dans le bien, toujours égal, sociable, ferme sans entêtement : un homme attaché à ses idées, qui les préféreroit aux avis et à la volonté de ses supérieurs, qui refuseroit de se conformer aux réglemens et aux usages d'une Mission, y seroit très-dangereux, quelques talens et quelque science qu'il pût avoir (1).

---

(1) Les ecclésiastiques qui désirent se consacrer à l'œuvre des Missions dans les pays infidèles, peuvent écrire au supérieur du Séminaire des Missions-Etrangères, rue du Bac, n°. 120, à Paris. Il doivent lui exposer leur pays, leur âge, leur santé, leur tempérament, leurs études, leur penchant pour la piété et pour l'oraison; mais surtout les marques qu'ils croient avoir de leur vocation; depuis combien de temps ils y pensent; ce qu'ils font pour l'examiner et pour s'y préparer; quel est sur cela le sentiment des personnes qui les dirigent; s'ils ont reçu les ordres sacrés; s'ils occupent quelque place; quels obstacles

II. Il ne suffit pas d'avoir des missionnaires ; il faut encore avoir de quoi fournir aux dépenses nécessaires, qui sont très-considérables, et au-dessus des ressources ordinaires du séminaire des Missions-Etrangères.

1°. Les sujets qu'on élève, soit dans le séminaire de Paris, soit dans les huit séminaires ou colléges établis dans les Missions, sont tous nourris et entretenus gratuitement.

2°. Les dépenses nécessaires pour le voyage de chacun des missionnaires, depuis la France jusqu'au lieu de leur Mission, se montent communément à quatre mille francs, et quelquefois plus haut.

3°. Il faut envoyer dans les Missions tous les livres nécessaires pour les élèves des séminaires et des colléges, et pour les prêtres du pays, tels que Missels, Rituels, Bréviaires et Diurnaux romains, Bibles, nouveaux Testamens, Imitations de J. C., Catéchismes du concile de Trente, et autres livres, soit classiques, soit de piété, écrits en latin. La disette de ces livres est si grande, que l'on est quelquefois obligé de faire copier à la main les plus indispensables.

4°. L'on est obligé de fournir à tous les prêtres du pays des calices, des custodes, des boîtes aux saintes huiles, et tous les ornemens qu'exigent la célébration de la messe et l'administration des sacremens.

---

et quelles difficultés ils peuvent rencontrer de la part de leurs parens ou de leurs supérieurs ; s'ils ont déjà travaillé à les lever, et quels sont les moyens qu'ils jugent les plus propres à y réussir ; enfin s'ils n'ont point des parens qui soient dans un besoin extrême ou en danger d'y tomber sans pouvoir être secourus par d'autres enfans. Il ne seroit pas prudent de venir à Paris sans avoir pris cette précaution, et même ceux qui, après l'avoir prise, sont admis dans le séminaire, doivent s'attendre à y demeurer autant de temps que les directeurs de la maison le jugent à propos pour éprouver leur vocation, et s'assurer s'ils ont toutes les vertus et autres qualités de corps et d'esprit nécessaires à des hommes apostoliques. On ne reçoit ordinairement dans le séminaire des Missions-Etrangères que des prêtres au-dessous de quarante ans, ou des jeunes ecclésiastiques qui ont fini leur cours de théologie, et sont engagés dans les ordres sacrés.

Dans les persécutions, on perd toujours une grande partie de ces objets. La Mission du Su-tchuen a perdu dans la dernière persécution presque tous les ornemens nécessaires au culte divin qu'elle possédoit. Il n'y restoit plus ni ornemens épiscopaux, ni tuniques, ni dalmatiques pour l'ordination des diacres et des sous-diacres.

5°. Le vin pour la messe et une grande partie des objets nécessaires au culte s'achètent à Canton ou à Macao : il en coûte encore beaucoup pour transporter dans chaque Mission ces objets et les autres effets envoyés d'Europe.

Outre ces dépenses de première nécessité, il en est d'autres très-importantes pour le succès des Missions.

1°. Les enfans moribonds des infidèles ne peuvent communément être baptisés que par des personnes pieuses de l'un ou de l'autre sexe, qui, avec des remèdes connus et éprouvés, et pour travailler à la guérison de ces enfans, s'introduisent dans les maisons des païens, y administrent ou distribuent gratuitement des remèdes, et baptisent ceux de ces enfans qui sont en danger de mort. Il est nécessaire qu'on fournisse à ces personnes une petite provision de remèdes, et qu'on les indemnise du temps qu'elles emploient à parcourir les villes et les villages; car ce sont la plupart des personnes pauvres qui vivent de leur travail journalier. Dans les temps de peste et de famine, assez fréquens dans ces pays, non-seulement on envoie un plus grand nombre de personnes faire la recherche de ces enfans, mais encore il faut leur donner de quoi faire quelques aumônes aux parens, moyen efficace de les faire consentir au baptême de ces petites créatures (1).

---

(1) Le nombre de ces enfans baptisés dans le danger de mort, auquel la plupart succombent, est très-considérable chaque année. Il est des années où l'on en a baptisé jusqu'à 40 mille. Quelle conquête pour le ciel plus capable d'animer le zèle des missionnaires et la charité des fidèles, après Dieu, principe de ce salut?

2°. Dans les persécutions exercées au nom du gouvernement, beaucoup de chrétiens sont détenus longtemps en prison; plusieurs sont envoyés en exil au fond de la Tartarie, ou dans des provinces éloignées. Ces chrétiens sont obligés, non-seulement de se nourrir, mais encore de payer leurs geoliers et leurs gardes. Il seroit à souhaiter que les missionnaires pussent donner quelques secours d'argent à ces chrétiens et à leurs familles, qui communément se trouvent ruinées. En 1818, plusieurs familles chrétiennes riches du Su-tchuen, qui faisoient beaucoup de bonnes œuvres, furent réduites à l'aumône. Cinq des principaux membres de ces familles furent mis à mort, dix-huit conduits prisonniers à la ville capitale de la province, et destinés à l'exil; les autres, sans distinction d'âge ni de sexe, dispersés; leurs boutiques fermées, et leurs biens confisqués.

3°. Lors même que le gouvernement ne moleste pas les chrétiens, il y en a toujours qui essuient des persécutions de la part de leurs proches ou des principaux habitans de leurs communes, qui veulent les faire participer à des actes d'idolâtrie. Pour les y contraindre, on leur enlève de force des effets plus ou moins précieux, souvent les instrumens de travail avec lesquels ces pauvres chrétiens gagnent leur vie; ou on les accable de coups, ou on les traduit devant les tribunaux, et on leur intente des procès ruineux; qu'ils ne peuvent gagner qu'en dépensant des sommes considérables d'argent pour se rendre les mandarins favorables; dans lesquels souvent même ils succombent après avoir épuisé leur fortune: alors il ne leur reste plus d'autre ressource, pour conserver leur foi, que de s'expatrier, et vivre dans la misère en des lieux éloignés. Ces persécutions sont très-fréquentes au Tong-king: elles se renouvellent plusienrs fois chaque année dans les communes où les fidèles sont mêlés avec les infidèles. Un des principaux moyens de soustraire les chrétiens à ces périlleuses épreuves est d'obtenir, à prix d'argent, qu'en se chargeant de quelque corvée civile, comme de construire, réparer ou entretenir les ponts, les che-

mins de la commune, ou autres ouvrages publics, ils soient exemptés de toute contribution superstitieuse; mais, ordinairement, les chrétiens ainsi persécutés sont trop pauvres pour fournir les sommes exigées par leurs ennemis, même avec pareille charge. La main charitable qui pourroit les leur offrir les délivreroit de ces persécutions.

4°. En Chine, c'est une coutume de fiancer des enfans dès le plus bas âge. L'autorité civile ne permet point de rompre ces fiançailles : souvent aussi les filles ainsi engagées sont nourries et élevées sous le même toit et de la même manière que leur futur époux, jusqu'au temps du mariage. L'indigence fait commettre à plusieurs chrétiens des fautes de ce genre, surtout dans les chrétientés peu nombreuses. Chargés d'enfans qu'ils ont peine à nourrir, et ne pouvant trouver de familles chrétiennes avec qui les unir, ils contractent alliance avec les païens, et leur livrent leurs filles dès l'enfance. Trop foibles pour résister à la séduction, ces enfans profanent alors leur baptême, et vivent dans l'idolâtrie. La charité pourroit prévenir encore de si grands malheurs.

Quel objet plus digne de celle des fidèles, que de contribuer à retirer de l'idolâtrie des ames créées à l'image de Dieu, rachetées du sang de Jésus-Christ, et destinées à posséder Dieu dans l'éternité; de procurer la grâce du salut à des néophytes exposés au danger de retomber dans l'idolâtrie?

« N'avons-nous pas autour de nous, diront quel-
» ques personnes, assez d'objets capables d'intéresser
» notre charité, sans en aller chercher aussi loin? Une
» multidude de bonnes œuvres auxquelles nous ne pou-
» vons suffire, épuisent nos ressources et nos moyens ».
Mais quoi! la charité n'est-elle pas en quelque sorte inépuisable et aussi riche que Dieu, dont la Providence l'enrichit à mesure qu'elle donne pour soulager les malheureux? Lorsque saint Paul encourageoit les chrétiens de l'Achaïe à secourir par des aumônes les fidèles de l'Eglise de Jérusalem, ces nouveaux chrétiens parmi

lesquels, suivant le témoignage du même apôtre, il y avoit peu de riches, s'excusèrent-ils sur ce qu'ils étoient eux-mêmes entourés d'indigens qui réclamoient leur assistance? Négliger d'assister les malheureux qui sont autour de nous, pour ne s'occuper que des besoins de ceux qui sont éloignés, ce seroit une charité mal entendue : mais seroit-elle beaucoup mieux réglée, si, tout occupés à soulager les misères que nous avons sous les yeux, nous négligions de contribuer au soulagement de malheureux, qui, pour être éloignés de nous, n'en sont pas moins nos frères? Hélas! ils sont d'autant plus à plaindre qu'ils sont plus abandonnés et plus dépourvus des choses nécessaires, non pour prolonger la vie du corps, mais pour echapper aux flammes de l'enfer, et obtenir la vie éternelle. Et après tout combien de personnes pourroient retrancher, pour une fin si louable, quelque chose des dépenses inutiles qu'elles font pour satisfaire leur luxe et leur goût pour la frivolité, pour se procurer un plaisir d'un moment et qui ne laisse après soi que des regrets et des remords de conscience! Oh! quelles douces consolations, quelles joies pures un tel sacrifice, quelque léger qu'il soit, ne procure-t-il pas?

Les sociétés séparées de l'Eglise Romaine, en Angleterre, font des dépenses très-fortes pour envoyer en Asie, en Afrique, en Amérique, des missionnaires qui établissent des écoles gratuites, distribuent avec profusion des exemplaires de la Bible traduite en toute sorte de langues, et répandent d'abondantes aumônes. Pour fournir à ces dépenses, on ouvre des souscriptions, on forme des sociétés dont chaque membre s'engage à donner un ou deux sous chaque semaine; on établit à la porte des églises, dans les maisons d'éducation, dans des boutiques, des troncs où les plus pauvres mêmes viennent déposer leur offrande. Ah! si nos frères errans ont tant de zèle, et font tant de sacrifices pour les Missions dont le but et souvent tout le succès est de séduire et d'attirer à leurs sectes des catholiques ignorans, foibles et vicieux; quelle ardeur les enfans de la véritable Eglise,

la seule épouse de Jésus-Christ, ne devroient-ils pas avoir pour seconder les travaux des missionnaires catholiques qui n'enseignent que la vérité, et qui, avec des sommes bien moins considérables, opèrent un bien réel, étendu et solide (1)?

III. Au reste, s'il est des catholiques qui ne peuvent contribuer par des aumônes à la propagation de la foi, il n'en est aucun qui puisse s'excuser d'y concourir par ses vœux et ses prières. Quiconque aime Jésus-Christ, peut-il ne pas désirer que son saint nom soit connu et glorifié par toute la terre? Peut-il, sans être pénétré de la plus profonde douleur, penser à cette multitude innombrable d'hommes rachetés du sang de Jésus-Christ, qui dans les contrées infidèles périssent éternellement, parce qu'ils n'ont personne qui leur annonce la parole de vie? C'est donc un devoir pour tout chrétien d'adresser à Dieu de ferventes prières pour le salut de ses frères abandonnés.

Notre saint Père le Pape Pie VII, voulant encourager les fidèles à s'acquitter de ce devoir, a daigné accorder, le 30 novembre 1817, plusieurs indulgences plénières et partielles aux membres d'une association de prières, dont le but est de conjurer notre Seigneur Jésus-Christ d'envoyer dans les pays infidèles des hommes vraiment apostoliques, de les remplir de ses dons, et de bénir leurs travaux.

Pour devenir membre de cette association, il suffit de s'unir d'intention aux autres associés dans les bonnes œuvres qu'ils font pour les fins proposées.

Les indulgences accordées par N. S. P. le Pape sont: 1°. une indulgence plénière le jour qu'on entre dans l'association, et une quatre fois par an aux fêtes de

(1) Les personnes qui désirent contribuer par leurs aumônes aux progrès de la foi catholique dans les pays idolâtres, peuvent remettre leurs offrandes, quelque légères qu'elles soient, à leurs curés ou aux supérieurs du séminaire de leurs diocèses, qui pourront facilement trouver moyen de les faire tenir au supérieur du séminaire des Missions-Etrangères, rue du Bac, à Paris.

l'Epiphanie, de la Pentecôte, de saint Joseph et de saint François-Xavier. 2°. Une indulgence de cent jours chaque fois qu'on récite les prières, et qu'on pratique les œuvres de piété propres à l'association.

Ces pratiques consistent : 1°. à offrir tous les matins ses prières et ses actions du jour à celles de Jésus-Christ, de la très-sainte Vierge, des saints et de tous les associés, pour demander à Dieu la conversion des infidèles, la persévérance des néophytes, et les autres fins de l'association. 2°. A réciter tous les jours la prière de saint François-Xavier pour les infidèles, *Æterne rerum omnium effector*, etc., *ô Dieu éternel, créateur de toutes choses*; et celle de saint Bernard à la sainte Vierge, *Memorare, ô piissima*, etc., *Souvenez-vous, ô Vierge pleine de bonté*, etc., ou bien 3 *Pater* et 3 *Ave*. 3°. A réciter tous les lundis un *De profundis* ou un *Pater* et un *Ave* pour le repos des ames des associés défunts (1).

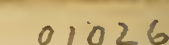
---

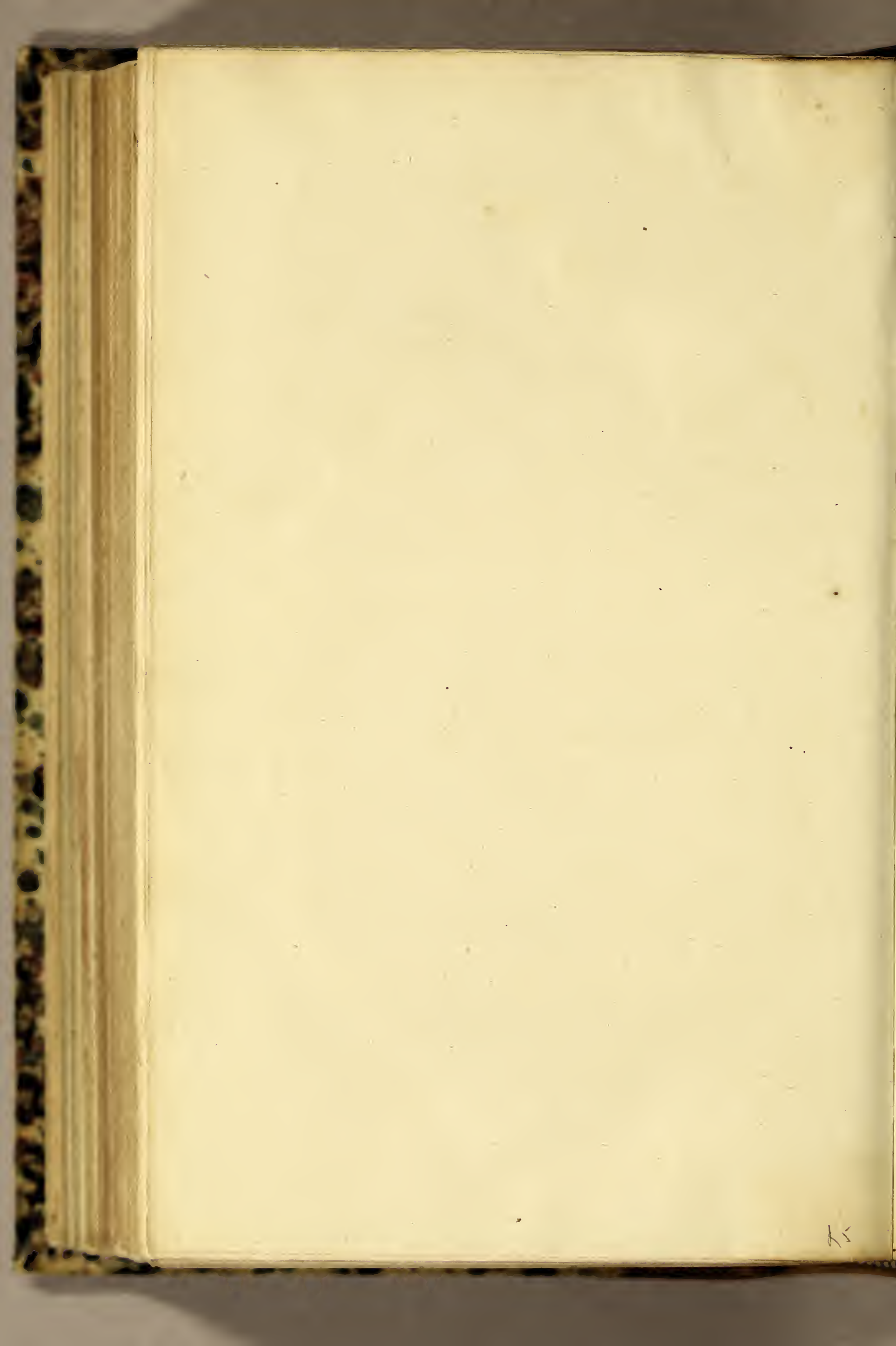
(1) On trouve chez Adrien Le Clere, imprimeur, quai des Augustins, n°. 35, trois petits imprimés relatifs à cette association de prières ; ils se vendent au profit des Missions : l'un, de 27 pages in-8°. se vend 40 c., et franc de port, 50 c.; le second, de 10 pages in-12, se vend 15 c.; le troisième, de quatre pages in-12 avec une vignette au haut de la première page, se vend 10 c.

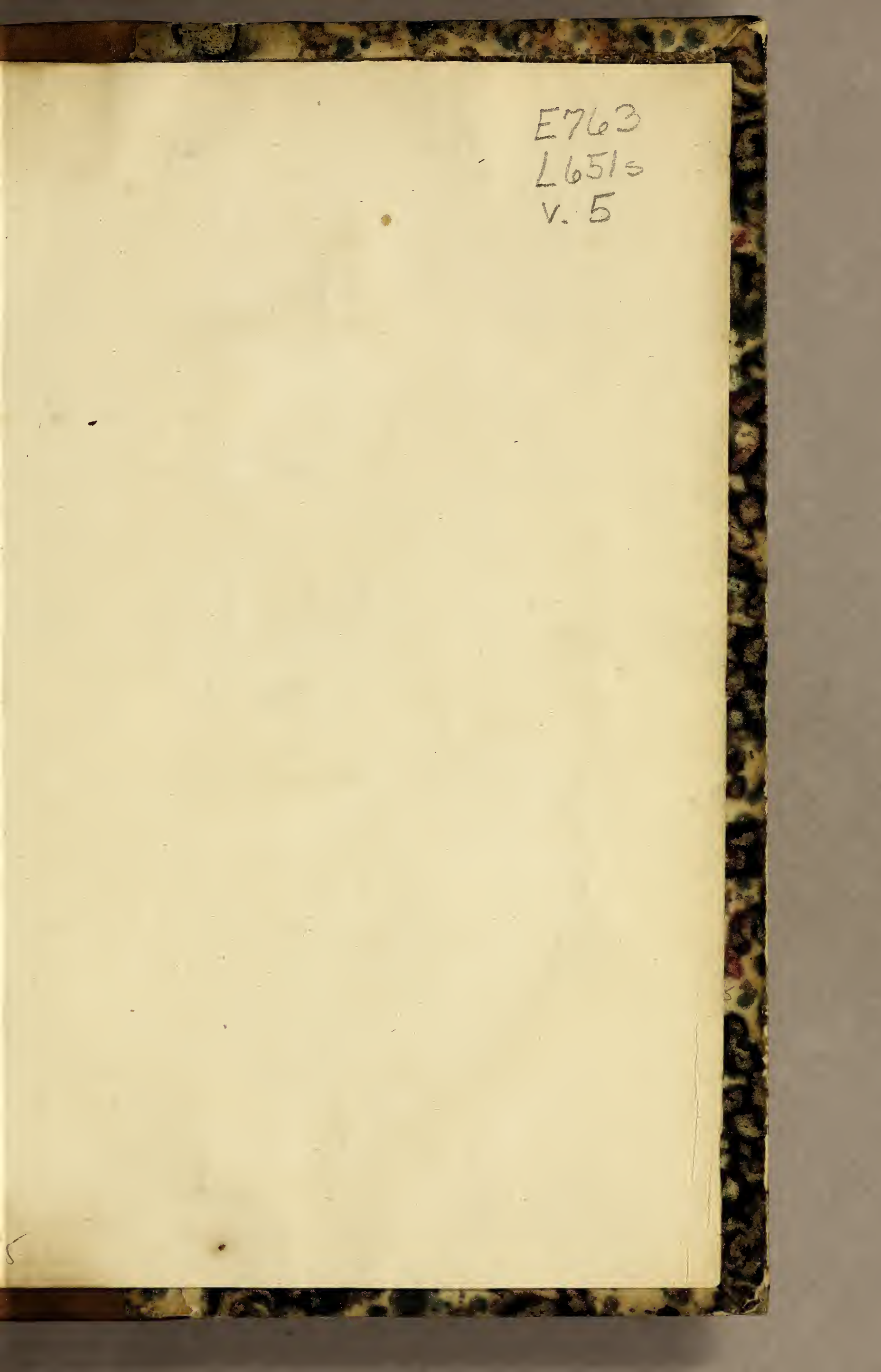
FIN.

A PARIS,

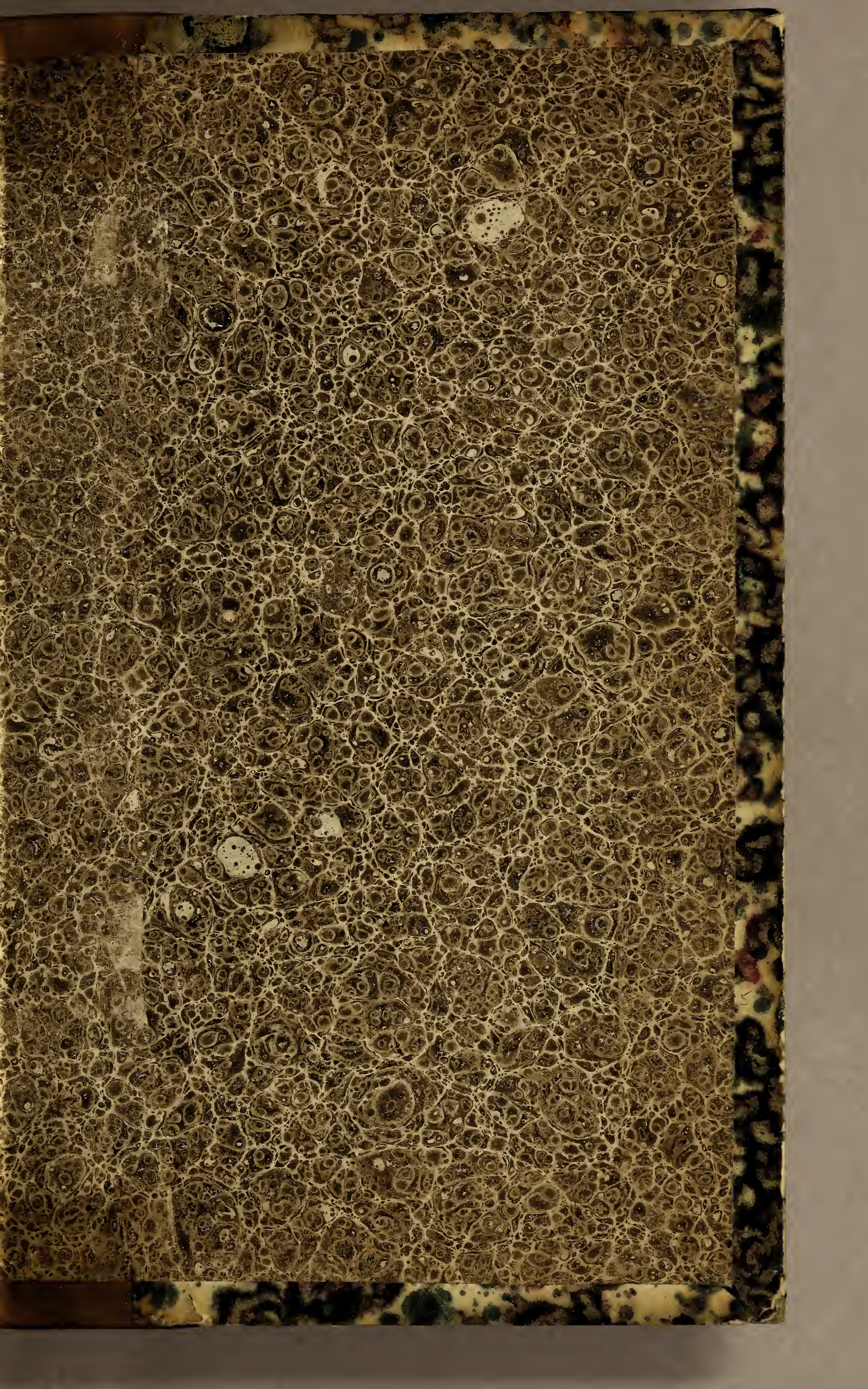
Chez Adrien Le Clere, Imprimeur de N. S. P. le Pape et de S. E. Mgr. le Cardinal Archevêque de Paris, quai des Augustins, n°. 35.


01026




E763
L651s
v. 5






H T